

Introduction La Ve République est notre système politique actuel depuis plus de cinquante ans, défini par une constitution. Fondée en 1958 par le général de Gaulle, elle réserve un rôle central au président de la République, ce qui marque une rupture majeure par rapport aux républiques précédentes. Elle a mis en place de nouveaux modes de fonctionnement démocratiques qui renforcent l'expression de la souveraineté nationale.

Souvent critiquée, bousculée confrontée à des crises, cette V^e République s'inscrit cependant dans la durée au point que qu'il paraît impensable à présent de mettre en place un autre régime ou une autre constitution.

Problématique : quelles sont les principales caractéristiques de la Ve république ? Comment a-t-elle évolué de 1958 à nos jours ?

I. la mise en place de la Ve République

Rappels chronologiques :

1789 prise de la Bastille, fin de la monarchie absolue

1789-1792 : monarchie constitutionnelle

1792- 1799 : Constitution / **1ere République** / terreur (1793)

1799-1815 : consulat (Napoléon Bonaparte) puis 1^{er} empire (dictature)

1815- 1848 monarchie constitutionnelle

1848-1852 IIe République

1852-1870 second Empire (napoléon III)

1870-1940 : **IIIe république** 1^{er} régime frç à s'installer dans la durée depuis la révol française, marqué par une série de réformes sociales

1940-1944 régime de Vichy

A. l'instabilité gouvernementale sous la Ive république 1946-1948

Après la libération est mise en place la IVe république. Charles de Gaulle refuse d'y prendre part. En effet, il réclamait un pouvoir exécutif fort, mais la constitution de la IVe république prévoit au contraire un pouvoir législatif dominant avec un pouvoir exécutif [pdt du conseil et gvmt] totalement soumis à l'Ass nationale ;

-pas de majorité claire ; instabilité gouvernementale

-contexte troublé de décolonisation avec guerre d'Algérie 1954-1962)

B) la crise algérienne

Depuis 1954, guerre d'indépendance algérienne. La situation s'enlise et le gouvernement de la IVe république ne parvient pas à régler le conflit. Le 13 mai 1958, une manifestation de Français d'Algérie est organisée à Alger en mémoire de 3 soldats français tués par le FLN. Elle dégénère mais l'armée laisse faire et sympathise avec le mvt. Un comité de salut public est formé qui réclame le retour du général De Gaulle, l'homme du 18 juin et de la résistance à

l'occupant nazi apparaît alors comme le seul à pouvoir régler la situation. Le 2 juin, le président de la Rép René Coty appelle de Gaulle à former le nouveau gouvernement. Il accepte... à la condition de pouvoir réformer les institutions. Le 3 juin, il est nommé président du Conseil et obtient les pleins pouvoirs pour élaborer une **constitution**. **Présentée le 4 septembre 1958, place de la République à Paris, par De Gaulle, elle sera ratifiée par référendum, le 28 septembre avec près de 80% de « OUI ».**

Le 21 décembre 1958, le général de Gaulle, élu au suffrage indirect devient le premier président de la nouvelle République.

C. Les institutions de la Ve République

Livre page 19

La nouvelle Constitution attribue un rôle beaucoup plus important au **président de la République** : chef de l'Etat et des armées. Désigne le 1^{er} ministre et peut dissoudre l'AN. Au contraire le parlement voit ses pouvoirs restreints. En outre les élections législatives ont lieu au **scrutin majoritaire**, ce qui favorise les grands partis politiques qui constituent des majorités stables. Cela correspond aux **convictions** de De Gaulle qui veut un pouvoir fort, pour sortir la France de la crise et impulser une politique dynamique.

Schéma de la constitution de la Ve rep (voir page 18)

II L'évolution politique et institutionnelle au cours de la Ve République

A) la 5ème république sous la présidence de de Gaulle (1958-1969)

- la fin de la guerre d'Algérie : de Gaulle hésite sur la politique à suivre, dès 1959 il propose l'auto-détermination mais poursuit la guerre et la répression. Il faut attendre la **signature des accords d'Evian en 1962**, pour que l'**indépendance de l'Algérie soit proclamée le 5 juillet 1962**.

- **la réforme constitutionnelle** : après la fin de la guerre d'Algérie, fin 1962, de Gaulle fait adopter **l'élection du président au suffrage universel direct**, ce qui renforce le pouvoir du président. Il pensait que cette légitimité populaire serait nécessaire à ses successeurs. Les premières élections présidentielles au suffrage universel ont lieu en **1965**, de Gaulle gagne contre Mitterrand.

- **le référendum, un pratique nouvelle** Question 1 à 3 page 21

Une démocratie plus directe. De Gaulle recherche le contact direct avec le peuple : allocutions télévisées, bains de foule, recours répété au référendum, conférences de presse régulières ;

• **domaine réservé et politique d'indépendance nationale** De Gaulle veut faire de la France une grande puissance, **indépendante des USA et de l'URSS** dans le contexte de la guerre froide. La France dispose de l'arme atomique depuis 1960 ; en 1966 elle quitte le commandement militaire de l'OTAN et de Gaulle critique la guerre menée par les USA au Vietnam. Dans le même temps, il soutient la construction européenne.

L'indépendance nationale.

A la fin des années 1950, la guerre froide connaît un regain de tension : en 1961, les Soviétiques font construire un mur pour séparer Berlin-Est et Berlin-Ouest et éviter ainsi l'exode des Allemands qui vivent dans leur zone. **En 1962, avec la crise de Cuba, les Etats-Unis et l'URSS sont au bord de l'affrontement direct.** La peur soulevée par cette perspective amène les deux Grands à chercher l'apaisement. Une période de " détente " commence.

Dans ce contexte, de Gaulle inaugure à partir de 1958 une nouvelle politique dite d'indépendance nationale : **la France, tout en soutenant le bloc occidental, rejette fermement la domination des Etats-Unis et veut jouer son rôle de puissance à part entière.** Pour cela, elle met en place plusieurs moyens :

- la France doit assurer elle-même sa défense. Elle refuse de signer le traité de 1963 sur l'arrêt des essais nucléaires dans l'atmosphère et **se dote de l'arme atomique. En 1966, de Gaulle retire la France de l'OTAN** (en réalité, la France reste membre de l'Alliance atlantique, mais elle se retire du commandement militaire intégré de l'OTAN, où elle estime avoir un poids de décision insuffisant).
- **Charles de Gaulle multiplie les voyages dans le monde et cherche à nouer des liens avec les pays du bloc de l'Est (URSS, Pologne...).** Il dénonce la politique américaine au Vietnam (**discours de Phnom Penh en 1966**) et l'influence des Etats-Unis sur le Canada francophone (" Vive le Québec libre ! ", crie-t-il à Québec en 1967).

Bilan du premier septennat : L'économie de la France et ses finances sont assainies, les Français voient leurs revenus augmenter, le pays fait entendre sa voix dans les relations internationales. Pourtant, une montée des protestations se fait sentir : les partisans de l'OAS, opposés à l'indépendance algérienne, multiplient les actions terroristes sur le sol métropolitain ; les mineurs, restés à l'écart de la croissance, organisent des grèves en 1963 ; les partis politiques français dénoncent dans leur majorité le pouvoir personnel de De Gaulle.

C'est dans ce contexte un peu assombri que se prépare l'élection présidentielle de 1965

• **la montée des oppositions au pouvoir gaulliste** : la gauche s'oppose au régime qu'elle trouve trop autoritaire (document 4p.23): de Gaulle comparé à un roi absolu, exerçant un « pouvoir personnel », jugé trop autoritaire. La radio et la télévision françaises sont contrôlées. Mais le terme de « dictature » employé par Mitterrand en 1964 est très exagéré.

- **MAI 68 Un grand mouvement de manifestations, de grèves, d'occupations d'universités et d'entreprises éclate en mai et juin 1968** ; c'est à la fois un mouvement social (revendications des travailleurs), politique (dénonciation de l'autoritarisme gaulliste, aspirations révolutionnaires) et culturel (animé notamment par la jeunesse qui voudrait d'autres manières de vivre, plus épanouissantes et plus libres). De Gaulle, soutenu par une grande partie de l'opinion qui craint le désordre, surmonte la crise : il dissout l'assemblée nationale et les gaullistes gagnent les élections législatives de juin 68. Cependant son pouvoir

est affaibli, et après un échec à un référendum en **1969 (régionalisation)**, il **démissionne** le 28 avril.

B) de 1969 à 1981.

Pompidou 1969-1974 (il meurt avant la fin de son mandat). Renforcement de la gauche pendant le septennat de Pompidou. Bipolarisation de la vie politique de plus en plus marquée : clivage droite-gauche (disparition du centre)

Continue la politique d'indépendance nationale

- Réformes : libertés pour les radios et la TV, création du salaire minimum...

Valéry Giscard d'Estaing 1974-1981.

VGE met en oeuvre certaines réformes en reconnaissant des droits aux jeunes et aux femmes

Réformes : élargissement du suffrage universel avec l'abaissement de la majorité à 18 ans, égalité des salaires, autorisation de la contraception et de l'IVG...

- Politique de rigueur car crise économique (1973 et 1979 : chocs pétroliers)

L'opposition de la gauche se renforce

C. De 1981 à nos jours : alternance et cohabitation

• La victoire de **Mitterrand (deux mandats successifs 1981-1988 puis 1988- 1995)** aux présidentielles de mai **1981** suivie de la victoire de la gauche aux législatives en juin marque le début de l'**alternance**. C'est la première fois sous la 5^{ème} République que la gauche arrive au pouvoir.

Des réformes importantes sont accomplies : nationalisations, abolition de la peine de mort, décentralisation, 5^e semaine de congés payés, ISF, retraite à 60 ans, RMI, CSG... mais le changement est freiné par la poursuite de la crise économique.

• Les élections législatives de 1986 produisent une majorité de droite à l'assemblée, on a alors la situation de **cohabitation**, puisque le 1^{er} ministre n'est pas de la même tendance politique que le président. Cette situation se produit à plusieurs reprises par la suite ; ainsi entre 1997 et 2002, Chirac est président, mais le 1^{er} ministre, Lionel Jospin est socialiste.

• **élection de Jacques Chirac, 2 mandats** : 1995-2002 et à nouveau 2002-2007, l'élection de 2002 étant marquée par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour (Chirac a donc bénéficié du soutien des électeurs de gauche hostile au Front national).

Réformes : parité homme-femme en politique, mandat présidentiel de 5 ans (ce qui permet d'éviter les cohabitations car les élections législatives ont lieu quelques semaines après l'élection présidentielle), semaine de 35h, création du PACS, loi sur l'intercommunalité...

2007-2012 : présidence de Nicolas Sarkozy

Réformes : RSA (revenu de solidarité active), recul de l'âge de départ à la retraite, autonomie des universités...

- Remplace la France sous le commandement de l'OTAN

- Révisions de la Constitution : limitation de l'article 16, possibilité du président de la République de s'adresser directement au Parlement, revalorisation du rôle de l'Assemblée Nationale...

2012-2017 Hollande. Impopularité croissante. Choix fiscaux favorables aux entreprises. Attentats 2015 (Etat d'urgence)

2017 (2022) Macron. Loi Travail 2018 Grogne sociale (mvt des Gilets Jaunes)

III La vie politique et l'exercice de la citoyenneté en France aujourd'hui

A. La vie politique : partis politiques et rôle des médias

phénomène de la bipolarisation, avec essentiellement deux grandes familles politiques droite et gauche, est très marquée en France.

Mais valeurs communes = les **valeurs républicaines**.

De +, les dernières élections présidentielles, ayant amené Emmanuel Macron à la tête de l'Etat a bouleversé l'organisation politique française, et la frontière habituelle droite / gauche en est sortie bousculée. Les prochaines décennies seront déterminantes...

D'autres forces politiques existent : parti centriste, mouvement écologiste (les Verts, depuis les années 70), partis d'extrême gauche, d'extrême droite. Le vote pour certains partis est qualifié de « **vote protestataire** » c'est à dire vote pour un parti qui dénonce l'état de choses existant et les partis au pouvoir, mais sans représenter une alternative crédible. Le parti politique qui suscite le plus d'interrogation est le Front national, qui s'est développé depuis les années 80 et rassemble des électeurs d'origine sociale très diverse.

• **Médias et politique** Les médias jouent un rôle de plus en plus important et les hommes politiques se préoccupent de leur image, de leur « communication », la personnalité passe devant les idées. Dans les années 60 et 70 la TV était très contrôlée par le pouvoir. Depuis 1982 le monopole est aboli, radios et TV sont libres d'émettre (cf de nombreuses radios locales, associatives puis plus tard de nombreuses chaînes de TV...). Enfin Internet bouleverse la situation avec la rapidité de l'information, l'interactivité (blogs...) mais aussi la propagation de n'importe quelle rumeur.

B. L'exercice de la citoyenneté face à de nouveaux enjeux

• **augmentation de l'abstention.**

Perte de confiance et méfiance à l'égard des hommes politiques.

Et paradoxalement, on remarque un **engagement citoyen actif dans le domaine associatif** qui couvre des thèmes très variés (questions sociales, défense des droits, humanitaire...) et s'organise à des échelles diverses (locale, nationale) et la possibilité de participer à des manifestations de rue pour défendre telle ou telle cause (exemple manifestations pour la défense des retraites en 2011).

• **Des thèmes politiques nouveaux** : des questions qui existaient très peu au début de la 5^{ème} République sont devenues des enjeux politiques importants et provoquent des controverses : **l'Union européenne** (référendum sur le traité de Maastricht 1992 - sur la constitution européenne en 2005.), les **droits des femmes** (cf révision constitutionnelle sur la parité en 2000), les questions de **nationalité et d'immigration**, **l'environnement** (mouvements écologiques...), la **laïcité** et le problème de l'intégrisme religieux, la lutte contre les discriminations...

1958 - 1969 : la présidence de De Gaulle

- Un retour marqué par la guerre d'Algérie
- Une nouvelle république construite par De Gaulle
- Une contestation de la jeunesse en 1968

1969 - 1981 : République et héritage gaulliste

- Pompidou et la "Nouvelle Société"
- VGE modernise la France
- De la majorité à 18 ans à l'avortement légalisé

La Ve République : de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation

1981 - 2002 : Alternances et cohabitations

- Mitterrand : la première alternance et les premières cohabitations
- Des réformes sociales et sociétales entravées par la crise
- Du septennat au quinquennat sous Chirac